

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 2 décembre 2013, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption des procès-verbaux de novembre 2013
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires Sébastien Houle
- 7- Dépôt comptes de dépenses Élections 2013
- 8- Embauche B.A.T.
- 9- Déneigement des terrains municipaux
- 10- Barrage routier Fabrique Guignolée le 8 décembre 2013
- 11- Détermination dates des séances du conseil pour l'année 2014
- 12- Retard taxes municipales
- 13- Horaire de travail Temps des Fêtes
- 14- Engagement Yvon Garand jeux d'hiver et d'été 2013-2014
- 15- Annulation résolution 2013-11-296 Souper de Noël des employés
- 16- Party des Fêtes des employés municipaux
- 17- Demande officiant compétent à célébrer les mariages

- 18- Adoption du Règlement 2013-004 modifiant le règlement 2007-007 concernant le contrôle des chiens sur le territoire de la municipalité
- 19- Dossier Marc Brousseau
- 20- Party des Fêtes des pompiers
- 21- Demande de parrainage Vélo Bon Bon
- 22- Demande de l'AFEAS : 8 décembre journée contre l'intimidation
- 23- Demande d'adhésion Chambre de Commerce
- 24- Renouvellement adhésion Québec-Municipal
- 25- Renouvellement contrat Chenil Les 3X pour 2014
- 26- Colloque UPA
- 27- Compte-rendu Comité de la Famille
- 28- Adhésion COMBEQ Anne-Claude Hébert Moreau
- 29- Représentant et coordonnateur de la bibliothèque pour 2014
- 30- Demande de commandite SANA
- 31- Affaires nouvelles
- 32- Période de questions
- 33- Période de suggestions
- 34- Ajournement au 18 décembre 2013

RÉS. 2013-12-311 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Soixante-cinq personnes assistent à la séance du conseil. Beaucoup de questions sont posées sur le non-déneigement du 6^{ième} Rang.

RÉS. 2013-12-312 PROCÈS-VERBAL DU 11 NOVEMBRE 2013

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 11 novembre 2013 sans aucune modification.

Adoptée

RÉS. 2013-12-313 PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2013

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 18 novembre 2013 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

- La directrice générale accuse réception d'une lettre de madame Brigitte Samson, présidente de l'Âge d'Or, concernant la location de salle.

RÉS. 2013-12-314 CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTE

Salaires :

45 647.66 \$

Comptes :

6303	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL DES POMPIERS	75.00 \$
6304	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	FORMATION CONGRÈS FQM	1 580.91 \$
6305	ALARME ET CONTROLE D'ACCES ALLIANCE INC.	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME GARAGE	248.35 \$
6306	ASSO DU BASEBALL MINEUR DE ST-ETIENNE	AUTRES SUBVENTIONS	80.00 \$
6307	ASSOCIATION DE SOCCER DE ST-ETIENNE	AUTRES SUBVENTIONS	320.00 \$
6308	REJEAN AUDET	FOURNITURES DE BUREAU	468.95 \$
6309	BELLEMARE MOTO	ENTRETIEN RÉPARATION OUTILS	180.58 \$
6310	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	78.18 \$
6311	BOUTIQUE EDEN FLEURISTE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	90.00 \$
6312	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	630.42 \$
6313	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS, GARAGE MUNICIPAL	292.23 \$
6314	CHEM ACTION INC.	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE	120.72 \$
6315	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	115.00 \$
6316	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 629.75 \$
6317	DE CHARETTE LEON	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	200.00 \$
6318	DISTRIBUTEAU D.P.	ALIMENTS	27.00 \$
6319	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	ALIMENTS	13.50 \$

6320	EMCO CORPORATION	VOIRIE MATÉRIAUX, ENTRETIEN ET RÉPARATION RESEAUX	888.57 \$
6321	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	NIVELEUSE, CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	49 234.02 \$
6322	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	696.75 \$
6323	FEDERATION DE L'UPA DE LA MAURICIE	FORMATION CONGRÈS FQM	51.74 \$
6324	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	86.23 \$
6325	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	60.00 \$
6326	GRAVURE PROVINCIALE INC.	FRAIS DE REPRÉSENTATION	130.80 \$
6327	GROUPE CCL	ÉLECTIONS	596.07 \$
6328	ANNULÉ		
6329	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION	2 505.43 \$
6330	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	ALIMENTS, FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	151.59 \$
6331	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	ENTRETIEN INFORMATIQUE, ENTRETIEN ÉQUIPEMENT BUREAU	255.72 \$
6332	JEAN-LOUIS LAJOIE INC	ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL	393.65 \$
6333	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION DE MACHINERIE	684.12 \$
6334	LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ENTRETIEN SYSTÈME ÉCLAIRAGE	384.29 \$
6335	LTML S.A.	COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	862.31 \$
6336	LUMEN	FÉERIE DE NOËL, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN SYSTÈME ÉCLAIRAGE	610.55 \$
6337	FRANCIS MARCOUILLER	FÉERIE DE NOËL	634.00 \$
6338	MARCHE RENE SAMSON	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, ALIMENTS, ÉLECTIONS	466.42 \$
6339	LES MATERIAUX LAVERGNE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	19.63 \$
6340	MAURICE HOULE & FILS LTEE	FÉERIE DE NOËL, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE, VOIRIE MATÉRIAUX	384.73 \$
6341	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN CAMION	445.40 \$
6342	ANNULÉ		
6343	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, AQUEDUC CHEMIN DES LOISIRS, FORMATION POMPIERS	98 594.14 \$
6344	MUNICIPALITE DE SAINT-ETIENNE-DES-GRES	AUTRES SUBVENTIONS	250.00 \$
6345	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU SAINT-BARNABÉ/SAMSON MARCHAND	475.00 \$
6346	MUNICIPALITE DE SAINT-MATHIEU	AUTRES SUBVENTIONS	5 124.84 \$
6347	MUNICIPALITE DE SAINT-PAULIN	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	589.20 \$
6348	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET HUILE DIESEL, HUILE À CHAUFFAGE GARAGE, DIESEL GÉNÉRATRICE	1 706.05 \$
6349	JULIE PLANTE ENR.	ÉQUIPEMENT VÊTEMENT DE COMBAT	42.00 \$
6350	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	391.21 \$
6351	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	68.99 \$

6352	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	PIÈCES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN GARAGE DE LA CULTURE, CENTRE COMMUNAUTAIRE	354.65 \$
6353	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	1 343.08 \$
6354	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	TESTS (ÉCHELLES, APRIA, AUTOPOMPE), ENTRETIEN CAMION	851.40 \$
6355	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	160.86 \$
6356	THERIAULT GAETAN	ACHAT, INSTALLATION ANTI-VIRUS 2014, INSTALLATION WINDOWS 8 M.A.J. 8.1, ETC.	118.97 \$
6357	ANNULÉ		
6358	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL DES POMPIERS	55.00 \$
6359	ENSEIGNES ST-CYR ET FILS INC.	GARAGE DE LA CULTURE	1 494.68 \$
6360	ANNULÉ		
6361	BELLEMARE BETON INC.	ÉGOUT PLUVIAL CENTRE VILLAGE 2013	455.30 \$
131127	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	94.27 \$
131202	REVENU CANADA	DAS FED. NOVEMBRE 2013	4 116.34 \$
131202	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTICITÉ MAISON DU CITOYEN, ÉLECTRICITÉ COOP-SANTÉ, ÉLECTRICITÉ B.A.T.	1 294.20 \$
131203	REVENU QUEBEC	DAS PROV. NOVEMBRE 2013	10 868.98 \$
131203	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 704.66 \$
131203	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ PATINOIRE	514.40 \$
131204	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	207.15 \$
131205	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	272.10 \$
131206	REVENU QUEBEC	DAS PROV. ASSOCIATION LOISIRS	639.81 \$
131210	SOGETEL, TELEPHONE MILOT INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON-MARCHAND, INTERNET CASERNE, TÉLÉCOPIEUR, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, VLAN AQUEDUC SAMSON-MARCHAND	619.30 \$
131211	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC MARCHAND	193.52 \$
131212	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	294.69 \$
131227	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	1 138.66 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	205 726.06 \$
		GRAND TOTAL	251 373.72 \$

RÉS. 2013-12-315 COMPTES

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 180 107.09 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Adoptée

- La directrice générale fait mention qu'elle a reçu la déclaration des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil : déclaration reçue de Sébastien Houle.
- La directrice générale fait mentionne qu'elle a reçu le rapport DGE-1038 pour les dépenses électorales de madame Rita Deschênes, monsieur Dany Plante, monsieur Robert-Paul Hamel, madame Charline Plante, monsieur Louis Frappier, monsieur Richard Garant, monsieur Robert Morais et monsieur Robert Mineau, Les autres candidats seront contactés afin que l'on puisse faire parvenir les documents au Directeur Général des Élections.

RÉS. 2013-12-316 ENGAGEMENT PERSONNEL FÉERIE DE NOËL

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage madame Isabelle Desrosiers pour les soirs de la Féerie de Noël 2013-2014.

Adoptée

RÉS. 2013-12-317 DÉNEIGEMENT DES TERRAINS MUNICIPAUX

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal, accuse réception d'un document signé par monsieur Gilles Bellerive de J. Bellerive et Fils d'une réduction des coûts de 2 000.00 \$ par année pour le déneigement des terrains municipaux suite à une modification du contrat. Si un travail supplémentaire est demandé pour l'enlèvement de la neige, la municipalité sera facturée à l'heure.

Adoptée

RÉS. 2013-12-318 BARRAGE ROUTIER
COMITÉ D'ENTRAIDE DE LA FABRIQUE DE SAINT-ÉLIE

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le Comité d'Entraide de la Fabrique de Saint-Élie à tenir un barrage routier pour pouvoir garnir les paniers de Noël et aussi subvenir aux besoins de coup de pouce alimentaire tout au long de l'année. Ce barrage aura lieu le 8 décembre 2013. Les endroits visés sont :

1. Intersection Avenue Principale et Chemin des Loisirs
2. Intersection Rue Saint-Louis et Route des Lacs

Les demandeurs devront informer la Sûreté du Québec et le Ministère des Transports de leur activité.

Adoptée

RÉS. 2013-12-319 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL POUR 2014

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité :

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014 qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20H :

13 janvier	3 février
3 mars	7 avril
5 mai	2 juin
7 juillet	4 août
8 septembre	6 octobre
3 novembre	1er décembre

- QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

RÉS. 2013-12-320 RETARD TAXES MUNICIPALES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la liste de retard des taxes municipales au coût de 88 270.97 \$ plus les intérêts et pénalités.

Adoptée

RÉS. 2013-12-321 HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL TEMPS DES FÊTES

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclusivement en raison du congé des Fêtes.

Adoptée

RÉS. 2013-12-322 ENGAGEMENT OFFICIER AUX LOISIRS

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage monsieur Yvon Garand au poste d'officier aux loisirs pour les jeux d'hiver et d'été 2013-2014.

Le nombre d'heures allouées est d'environ 630 réparti sur les deux saisons. Le salaire est selon la convention établie.

Monsieur le maire Réjean Audet et la directrice générale Isabelle Bournival sont autorisés à signer une entente concernant cet engagement.

Adoptée

RÉS. 2013-12-323 ANNULATION RÉOLUTION 2013-11-296

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal annule la résolution 2013-11-296 concernant le souper au Baluchon pour le party des fêtes des employés.

Adoptée

RÉS. 2013-12-324 PARTY DES FÊTES DES EMPLOYÉS

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le souper de Noël des employés. Le souper aura lieu au Resto Quoi de Noël à la salle du 2^{ième} étage. Les dépenses relatives à ce souper sont les suivantes :

- une partie du repas sera préparé par monsieur René Samson au coût de 198.75 \$ plus taxes
- animation par monsieur Gaétan Thériault au coût de 100.00 \$
- location de la salle au coût de 150.00 \$

Une contribution des membres du conseil et de la directrice générale sera apportée pour cette soirée.

Il est à noter que madame Charline Plante s'est retirée de toutes discussions tant en séance privée qu'en séance publique, le propriétaire du Resto Quoi de Noël est son conjoint.

Adoptée

RÉS. 2013-12-325 OFFICIANTS COMPÉTENTS À CÉLÉBRER LES MARIAGES

ATTENDU l'adoption du Projet de loi n° 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation sanctionnée le 8 juin 2002;

ATTENDU QUE ce projet de loi permet de demander au Ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, les membres de conseils municipaux et de conseils d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu quelques demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton demande au Ministre de la Justice de désigner le maire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, monsieur Réjean Audet, célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité.

Adoptée

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

RÈGLEMENT 2013-004
AMENDANT LE RÈGLEMENT 2007-007
CONCERNANT LE CONTRÔLE DES CHIENS
SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné par la conseillère madame Heidi Bellerive lors de la séance d'ajournement tenue le 18 novembre 2013;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal adopte le règlement 2013-004 et décrète ce qui suit, à savoir:

ARTICLE 1

TITRE ET NUMÉRO DU RÈGLEMENT

Ce règlement est intitulé «Règlement modifiant le règlement 2007-007 concernant le contrôle des chiens sur le territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton» et il porte le numéro 2013-004.

ARTICLE 2

OBJET

L'article 24 du règlement sera modifié par l'ajout de la disposition suivante :

Afin d'obtenir un permis d'exploitation d'un chenil ou d'une chatterie, le demandeur devra présenter un permis valide pour propriétaire et/ou gardien d'animaux délivré par le MAPAQ s'il y lieu.

Fait et adopté à St-Élie-de-Caxton le 2 décembre 2013 à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Réjean Audet, maire

Isabelle Bournival,
Directrice générale sec.-trésorière

Avis de motion : 18 novembre 2013
Adoption du règlement : 2 décembre 2013
Publication : 4 décembre 2013

RÉS. 2013-12-326 ADOPTION RÈGLEMENT 2013-004

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 2013-004 ayant pour titre :

« RÈGLEMENT 2013-004
AMENDANT LE RÈGLEMENT 2007-007
CONCERNANT LE CONTRÔLE DES CHIENS
SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON »

Adoptée

RÉS. 2013-12-327 DOSSIER MARC BROUSSEAU

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte de faire remise au défendeur de toute somme excédent la somme de 500.00 \$ et la somme de 134.00 \$ de frais le tout relativement au constat CAE120396 et d'en informer le percepteur des amendes de la MRC de Maskinongé.

Adoptée

RÉS. 2013-12-328 PARTY DES FÊTES POMPIERS

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement d'un montant de 500.00 \$ à l'Association des Pompiers pour leur party de Noël annuel.

Adoptée

RÉS. 2013-12-329 APPUI PARRAINAGE VÉLO BON BON

ATTENDU QU'afin de reconnaître et de récompenser une communauté rurale, pour les efforts consentis afin de susciter la participation citoyenne et à la réalisation d'un projet significatif pour leur milieu, *Solidarité rurale du Québec et le Mouvement Desjardins* attribuent annuellement le **Prix Ruralia-Desjardins**;

ATTENDU QUE Vélo Bon Bon réalise le projet Vélo Bon Bon;

ATTENDU QUE Vélo Bon Bon souhaite déposer sa candidature au prix Ruralia-Desjardins 2014 pour la réalisation de son projet Vélo Bon Bon;

ATTENDU QUE le projet Vélo Bon Bon répond aux critères d'admissibilité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Vélo Bon Bon à déposer le dossier de candidature au Prix Ruralia-Desjardins et à signer tous les documents s'y rattachant.

L'appui n'engage à rien au point de vue financier la municipalité.

Il est à noter que monsieur Sébastien Houle s'est retiré de toutes discussions tant en séance privée qu'en séance publique, puisque la demande est faite par la conjointe de ce dernier.

Adoptée

RÉS. 2013-12-330 APPUI AFÉAS MAURICIE

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal appuie Aféas Mauricie afin de décréter le 8 décembre « Journée contre l'intimidation » dans notre municipalité.

Adoptée

RÉS. 2013-12-331 ADHÉSION CHAMBRE DE COMMERCE

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion à la Chambre de Commerce pour 2014. Le montant est de 220.85 \$ taxes incluses.

Adoptée

RÉS. 2013-12-332 RENOUVELLEMENT ADHÉSION QUÉBEC MUNICIPAL

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au site internet de Québec Municipal pour 2014. Le coût est de 316.18 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2013-12-333 RENOUELEMENT MANDAT CHENIL LES 3X ENR.

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle le mandat de Chenil Les 3X Enr. représenté par monsieur Maurice Isabelle pour faire respecter la réglementation concernant le contrôle des chiens dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2013-12-334 COLLOQUE UPA

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'inscription du maire Réjean Audet au Colloque UPA qui aura lieu à l'Auberge des Gouverneurs de Shawinigan, le 16 décembre prochain au coût de 45.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-12-335 COMPTE-RENDU COMITÉ FAMILLES-AÎNÉS

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du compte-rendu du Comité Familles-Aînés.

Adoptée

RÉS. 2013-12-336 ADHÉSION COMBEQ

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'adhésion à COMBEQ pour 2014 pour madame Anne-Claude Hébert Moreau, responsable de l'urbanisme et pour monsieur Mario Samson, contremaître. Le coût est de 290.00 \$ plus taxes pour la première inscription et de 190.00 \$ plus taxes pour la deuxième inscription.

Adoptée

RÉS. 2013-12-337 REPRÉSENTANTE ET COORDONNATRICE DE LA
BIBLIOTHÈQUE

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme :

1. Charline Plante au poste de représentante de la bibliothèque pour 2014.
2. Suzanne Descôteaux au poste de coordonnatrice de la bibliothèque pour 2014.

Adoptée

RÉS. 2013-12-338 DEMANDE COMMANDITE SANA

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal offre 1 livre d'histoire de Saint-Élie-de-Caxton ainsi que deux balades été 2014 à l'organisme SANA de la MRC de Maskinongé. Cette commandite a pour but d'organiser une activité d'accueil et d'intégration soit « Dîner fête de Noël » aux nouveaux arrivants sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Cette activité aura lieu le 15 décembre 2013 à 11 :00 au 531, avenue Dalcourt, Louiseville.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RÉS. 2013-12-339 FORMATION SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte que monsieur Mario Samson, madame Isabelle Bournival, monsieur Réjean Audet, monsieur Louis Frappier et monsieur Sébastien Houle, étant responsables du plan des mesures d'urgence à la municipalité, s'inscrivent à une formation sur l'interopérabilité des communications en sécurité publique qui se tiendra le 29 janvier 2014 à Victoriaville. Le coût est de 18.00 \$ taxes incluses par personne.

Adoptée

RÉS. 2013-12-340 REMERCIEMENTS CLD

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu d'adresser des remerciements au CLD de Maskinongé pour leur contribution financière de 3 500.00 \$ suite au dépôt du rapport financier de l'été 2013 du Bureau d'Accueil Touristique.

Adoptée

RÉS. 2013-12-341 FESTIVAL DU VÉLO RURAL

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal appuie Festival du vélo rural dans l'organisation d'un événement sportif cycliste festif et convivial qui se déroulera les 5, 6 et 7 septembre 2014 à Saint-Élie-de-Caxton. La municipalité de Saint-Élie-de-Caxton n'a aucun engagement financier concernant cet événement.

Adoptée

RÉS. 2013-12-342 INSCRIPTION À LA SADC DE MASKINONGÉ
« ICI ON REVITALISE DURABLEMENT »

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton complète le formulaire d'inscription concernant le projet de développement durable de la MRC de Maskinongé soit « Ici on revitalise durablement ».

Adoptée

RÉJEAN AUDET

RÉS. 2013-12-343 FÉLICITATIONS FRANCOIS BEAUDRY

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu de féliciter chaleureusement monsieur François Beaudry pour son courage et sa grande détermination. Monsieur Beaudry est à l'origine d'un dossier d'une très grande importance, soit la Commission Charbonneau.

Adoptée

HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive fait un rappel concernant le concours de Décorations de Noël, inscription avant le 6 décembre. Un tirage aura lieu à la séance du 18 décembre prochain.

RÉS. 2013-12-344 FÉLICITATIONS BRYAN AUDET

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu de féliciter chaleureusement monsieur Bryan Audet pour sa nomination comme Jeune Ambassadeur 2013 au Gala Éclair de Jeunesse.

Adoptée

ROBERT MORAIS

- Monsieur Morais mentionne qu'il y a une boîte pour la Guignolée à l'entrée de la grande salle au Centre Communautaire. Il demande aux gens d'être généreux.

CHARLINE PLANTE

- Madame Plante fait un rappel concernant la Fête de Noël qui aura lieu dimanche le 8 décembre à 13H30, il y aura balade et la visite du Père Noël.
- Madame Plante informe la population que la bibliothèque sera fermée le 18 décembre et réouvrira le 7 janvier 2014.

RITA DESCHÊNES

- Madame Deschênes mentionne que le 3 décembre est la journée internationale pour les handicapés, journée décrétée par l'ONU en 1992.
- Madame Deschênes mentionne qu'un questionnaire a été envoyé aux résidents de Saint-Élie-de-Caxton pour qu'ils puissent s'exprimer sur les différents services de leur municipalité. Les résultats seront connus en janvier 2014.

SÉBASTIEN HOULE

RÉS. 2013-12-345 FÉLICITATIONS RÉJEAN RIOPEL ET VINCENT VOEGELE

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu de féliciter chaleureusement monsieur Réjean Riopel et monsieur Vincent Voéglé qui ont été décorés par l'Assemblée Nationale de la médaille du civisme pour avoir sauvé la vie de monsieur Réjean Aubry, citoyen de Saint-Élie-de-Caxton dans un incendie. Sans les efforts concertés de monsieur Riopel et monsieur Voéglé, cet homme n'aurait sans doute pas survécu à l'incendie de sa demeure.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Soixante-cinq personnes assistent à la séance du conseil. Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Engagement employé pour la Fête de Noël.
- Possibilité d'avoir des services de la municipalité dans le domaine privé à l'arrière du Domaine Samson.
- Règlement concernant les chiens. Pour les chiens errants, Heidi Bellerive fait mention qu'un article de sensibilisation sera présent dans le Muni-info de Noël.
- Règlement concernant les chats.
- Saint-Élie-de-Caxton a-t-il eu 50 000 touristes cet été?

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

- Réunir le party des employés avec celui des pompiers afin de faire une économie.
- Faire un règlement qui obligerait les propriétaires de chiens lorsqu'ils viennent chercher leur médaille d'apporter 1 échantillon d'ADN afin de pouvoir répertorier à qui appartient le chien, les tests d'ADN seraient aux frais du propriétaire. Il est mentionné que le règlement existe ailleurs au Québec.

RÉS. 2013-12-346 AJOURNEMENT

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité l'ajournement de la séance au 18 décembre 20 :00.

Adoptée

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Isabelle Bournival
Dir. Générale Sec-trésorière

Réjean Audet, maire